

Nom :	
Prénom :	
Fiche de tâches 2023	
<b>Fonction :</b>	Entraîneur d'un club sportif
<p><b>Vie sportive du club</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer et répondre au projet sportif du club.</li> <li>• Participer à la commission sportive du club toutes les semaines (jours et horaires à définir).</li> <li>• Participer à la commission sportive du département.</li> <li>• Participer aux actions départementales (regroupement, compétitions, stages...) pour les avenirs et les benjamins.</li> <li>• Organiser et gérer le suivi d'au moins une animation annuelle (meeting...).</li> </ul> <p><b>Travail administratif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'occuper de l'actualisation du site internet du club, de la page Facebook et des panneaux d'affichage du club (propositions de compétitions des maîtres, etc...).</li> <li>• Participer à l'enregistrement des licences du club et à leur éventuelle évolution vers une licence compétition en cours de saison.</li> </ul> <p><b>Relationnel avec le coach Cadre Technique (CT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler sous la responsabilité pédagogique et l'autorité hiérarchique du CT.</li> <li>• Répondre à ses conseils et sollicitations.</li> <li>• Être en perpétuelle communication avec le CT qui est le référent du club et le représentant du Conseil d'Administration.</li> <li>• Informer, au plus tôt auprès du CT et du CA, de toute indisponibilité et de l'organisation prévue pour son remplacement en cas de déplacement en compétition (remplacement au bord du bassin).</li> <li>• Référer rapidement au CT et au CA de toute difficulté rencontrée.</li> </ul> <p><b>Relationnel avec le Conseil d'Administration (CA)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre, mensuellement, au référent du CA ses fiches horaires complétées.</li> <li>• Remplir des feuilles de missions et les transmettre au référent du CA pour les stages, déplacements en compétitions et éventuelles réunions.</li> </ul> <p><b>Relationnel avec les adhérents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener tous les adhérents à progresser à hauteur de leurs attentes et capacités.</li> <li>• Créer des moments de convivialités</li> </ul>	
<p><b>D'un point de vue général sur le bassin et lors des activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la surveillance de l'entraînement et la sécurité des nageurs et des bénévoles lors des entraînements, de leur arrivée sur le bord du bassin à leur départ de la plage de nage. Idem concernant les activités extérieures.</li> <li>• Intervenir       <ol style="list-style-type: none"> <li>1. si les règles de l'établissement et de sécurité ne sont pas respectées (faire appliquer le POSS de Ti Dou).</li> <li>2. en cas d'incident.</li> </ol> </li> <li>• Animer les entraînements auprès des nageurs (donner des conseils techniques, donner envie de progresser, adapter,...).</li> <li>• En compétition :       <ol style="list-style-type: none"> <li>1. être présent de l'ouverture au départ de l'ensemble des adhérents qui participent.</li> <li>2. se présenter en tenue du club, équipé de son matériel (chronomètres, planning...).</li> </ol> </li> </ul>	

3. faire respecter le règlement aux nageurs et accompagnateurs.
  4. faire naître une émulation au sein des nageurs du club (esprit d'équipe, port de la tenue, encouragements...).
  5. dispenser un échauffement à sec correspondant au niveau des nageurs. Idem dans l'eau.
  6. faire un retour aux nageurs à chaque sortie de course.
  7. faire un retour sur le site internet et la page Facebook du club.
  8. Transmettre un bilan à la presse, dès retour de compétition (proposition d'article + photo des participants).
  9. s'assurer au préalable de la participation du nombre minimum d'officiels du club.
- En cas de difficulté, en référer au plus vite au CT et aux membres du CA.

#### **Pour chaque groupe de nageurs gérés**

- S'occuper de la communication (informations à porter sur le site internet du club, sur Facebook, mails d'informations aux adhérents sur les compétitions, les réunions...).
- S'occuper des engagements et du relationnel concernant cette catégorie avec la ligue régionale, les comités et clubs organisateurs.

#### **Pour l'école des 4 nages**

- Faire évoluer le nageur dans l'apprentissage des 4 nages de son entrée à sa sortie de groupe, dans le but d'emmener le plus de nageurs possible en section compétition performance.
- Proposer un stage de 4/5 jours lors de la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires de la Toussaint (en relation avec le meeting de la trouille), 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'hiver, 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de printemps et lors des premières semaines des vacances d'été.
- Être responsable de l'organisation de 3 compétitions internes au club avec un thème ludique sur les créneaux du samedi matin, de 8h à 10h30 (gestion de la logistique et des bénévoles).
- Mettre en place, à minima, 2 à 3 réunions d'information avec les parents : une à la rentrée (déroulé de la saison) et une en fin de saison (bilan et saison suivante).
- S'investir sur les actions du comité départemental concernant les avenir.

#### Pour les avenir 1

- Former les nageurs sur
  - l'alignement (flèche).
  - la respiration des différentes nages.
  - les plongeurs.
  - les coulées.
  - les virages.
- Faire passer le bonnet rouge en fin de saison et en valider le plus possible en respectant les points techniques définis.
- Les mener à découvrir les compétitions.
- Développer le sentiment d'appartenance à un groupe et au club.

#### Pour les avenir 2

- Continuer avec les points énumérés pour les avenir 1.
- Former les nageurs sur
  - les 4 nages en insistant sur les points techniques définis.
- Faire passer le bonnet jaune et en valider le plus possible en respectant les points techniques définis.

#### Pour les avenir 3

- Continuer avec les points énumérés pour les avenir 2.
- Former les nageurs sur
  - Idem avenir 2 avec une exigence technique et foncière supérieure.
  - les 4 nages en insistant sur les points techniques pré-définis pour les avenir 2 dans le but de développer une nage « de plus en plus puissante ».

#### Pour les groupes « découverte »

- Faire évoluer le nageur dans l'apprentissage des 4 nages de son entrée à sa sortie de groupe, dans le

but d'emmener le plus de nageur possible en section compétition performance ou passion.

- Proposer des « journées activités » attractives lors des vacances scolaires et à la fin de saison.
- S'occuper de la communication (information site internet, Facebook, mail d'informations stages/compétitions, réunion avec les parents).
- S'occuper des engagements et du relationnel concernant cette catégorie avec le comité départemental de natation.

Pour les groupes « maîtres »

- Faire évoluer le nageur dans l'apprentissage des 4 nages de son entrée à sa sortie de groupe, dans le but de répondre à son attente sportive.
- Être en relation avec le référent « master » du CA.
- Être responsable de l'organisation de 2 compétitions internes au club (gérer la logistique et les bénévoles).
- Les mener à découvrir les compétitions (plus de 80% doivent participer à au moins une compétition durant la saison).
- Développer le sentiment d'appartenance à un groupe et au club.

Pour le club « Lannion Triathlon »

- Assurer la sécurité des nageurs et bénévoles dès leur arrivée sur le bord du bassin et jusqu'à leur départ.
- Planifier et structurer des entraînements en relation avec les objectifs des athlètes.
- Organiser des points réguliers avec les cadres sportifs du club de triathlon (réalisation des objectifs, organisation des entraînements, points techniques).

Pour le club « Trégor Sauvetage Sportif et Secourisme » (T3S)

- Assurer la sécurité des nageurs et bénévoles dès leur arrivée sur le bord du bassin à leur départ.
- Planifier et structurer des entraînements en relation avec les objectifs des athlètes.
- Organiser des points réguliers avec les cadres sportifs du club T3S (réalisation des objectifs, organisation des entraînements, points techniques).

Nota : le cas échéant, cette fiche descriptive peut être amenée à évoluer en cours de saison après discussion avec le salarié.